

ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

SELECTIVE DERIVEURS DE BASSIN SUD

Date : 21 juin 2025

Lieu : Lac de Hourtin

Autorité Organisatrice : Club Voile HOURTIN MEDOC

Grade : 5B

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur les vitres des salles d'inscription.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant la terrasse du CVHM..

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] L'envoi du pavillon D avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter la rive. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de 55 minutes après l'envoi du pavillon D ».

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Programme toutes classes	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	21 juin 2025	09h
Clôture des inscriptions	21 juin 2025	11h
1 ^{er} Signal d'avertissement	21 juin 2025	12h

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Optimist – Open Bic- INQ	Optimist Minimes	Optimist Benjamins	Open Skiffs	IND, RSFeva
Pavillons	OPTI BLANC	OPTI ROSE	Open Skiff	Flamme vert fluo
Autres classes	ILCA 4	ILCA 6	EUROPE	
Pavillons	CVHM	CVHM	CVHM	

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Flamme 1 parcours ioda : D-1-2-3-A.

Flamme 2 parcours : D-1-4-1-2-3-A.

10. MARQUES

Marques	Définition
Marques de départ	Viseur avec pavillon orange
Marque de Parcours 1,	Bouées cylindrique jaune
Marque de Parcours 2	Bouée cylindrique jaune
Marques de Parcours 3 (BT)	Bouées cylindriques vertes
Marques de Parcours 4 (BT)	Bouées cylindriques rouges
Marques d'Arrivée	Bouée sphérique rouge avec pavillon bleu

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité de 1 tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
Toutes classes	30 minutes	50 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas **xxx minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2) OU mettre autre système si différent

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé en mitoyenneté du restaurant Le Piqueyrot. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 1 course doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand plus de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

19. REGLES DE SECURITE :

- 19.1 Un élargement retour pourra être mis en place **(DP) (NP)**.

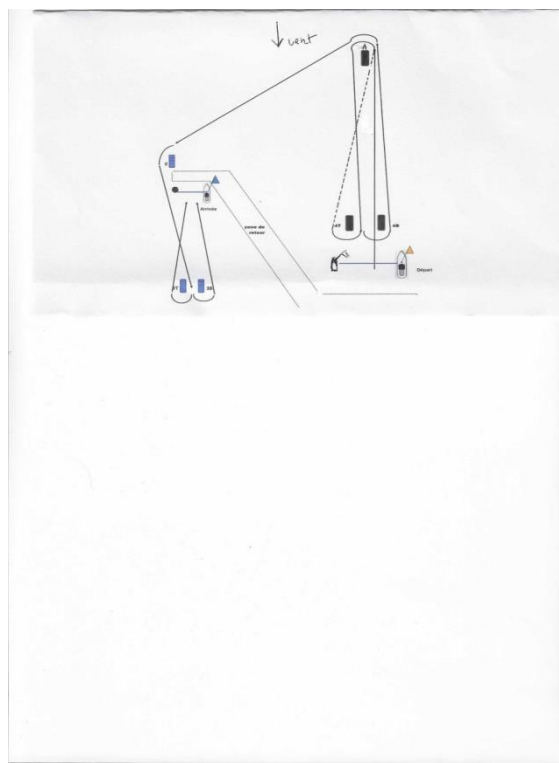
Arbitres désignés :

Président du comité de course : Patrick HAMART

Président du jury :

Résultats : Christiane CAHUZAC

ANNEXE PARCOURS



Parcours1 : Optimist, Open Skiffs
Flamme 1
D-1-2-3-A

Parcours 2 : IND, EUR, ILCA, RS FEVA
Flamme 2
D-1-4-1-2-3- A

